

**VILLE DE  
MONTRÉAL-OUEST**



**AVIS PUBLIC CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉMOLITION  
D'UN IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT NUMÉRO 1 290 736 (74 EASTON)**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier, aux résidents de la Ville de Montréal-Ouest et à qui de droit:

1- QUE conformément aux dispositions du règlement 2016-010 concernant la démolition des immeubles, le Comité de démolition de la Ville de Montréal-Ouest (le conseil) a reçu une demande de certificat d'autorisation de démolition pour la propriété située au 74 avenue Easton (numéro de lot 1 290 736). La demande vise la démolition du bâtiment principal et du garage détaché et l'enlèvement de la piscine creusée, le lotissement de trois lots et ultimement la construction de trois bâtiments résidentiels principaux (1 sur chaque nouveau lot créé).

2- QU'une séance sera tenue afin d'examiner cette demande de certificat d'autorisation de démolition en vue de prendre une décision.

3- QUE toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition pour ladite démolition doit, dans un délai de dix (10) jours suivant la publication du présent avis public, faire connaître, PAR ÉCRIT, son opposition motivée au soussigné, greffier, à l'adresse suivante :

50, avenue Westminster Sud  
Montréal-Ouest, Québec  
H4X 1Y7

4- QUE toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Comité lors de la séance du Comité de Démolition (le conseil) qui sera tenue relativement à cette demande au 50, avenue Westminster Sud, le 16 décembre 2019 à 18h30.

Fait à Montréal-Ouest, ce 27 novembre 2019.

Claude Gilbert  
Greffier